

PROGRAMME

- 8h45 Accueil des participants
8h55 Mot d'accueil de Stéphanie Mauclair et Cédric Guillerminet, co-directeurs de l'École du droit
9h00 Remerciements du Professeur Patrice Hoang et de Madame Sabrina Le Normand-Caillère
9h05 Allocution d'ouverture et propos introductifs
Jacques Leroy, Professeur agrégé des facultés de droit, Université d'Orléans,
Directeur du CRJ Pothier

L'instrumentalisation du patrimoine ou l'utilisation du patrimoine comme technique juridique

Sous la présidence de **Daniel TRICOT**
*Agrégé des Facultés de droit, Président de l'Association Française des Docteurs en Droit (AFDD)
Président honoraire de la Chambre commerciale, financière et économique de la Cour de cassation*

L'utilisation du patrimoine comme technique de gestion des biens

- 9h20 **Le contrat d'assurance vie, enveloppe patrimoniale de gestion des biens. Paradoxes et perspectives**
Matthieu Robineau, Maître de conférences en droit privé, Université d'Orléans
- 9h45 **Le patrimoine associatif instrumentalisé**
Patrice Hoang, Professeur agrégé des facultés de droit, Université d'Orléans
- 10h10 *Questions et débats*
- 10h20 *Pause*

L'utilisation du patrimoine comme technique de transfert des biens

- 10h35 **La cession du patrimoine affecté de l'EIRL**
Sandie-Lacroix-De Sousa, Maître de conférences en droit privé, Université d'Orléans
- 11h00 **La transformation avant cession**
*Renaud Mortier, Professeur agrégé des facultés de droit, Université de Rennes
Président de la FNDP, Directeur du centre de droit des affaires, Université Rennes I*
- 11h25 **L'instrumentalisation du patrimoine et les procédures collectives : entre technique et détournement**
Philippe Roussel-Galle, Professeur agrégé des facultés de droit, Université de Paris Descartes, Paris V.
- 11h50 *Questions et débats*
- 12h00 *Déjeuner*

L'instrumentalisation du patrimoine ou le détournement de la protection du patrimoine

Sous la présidence de **Daniel TRICOT**
*Agrégé des Facultés de droit, Président de l'Association Française des Docteurs en Droit (AFDD)
Président honoraire de la Chambre commerciale, financière et économique de la Cour de cassation*

Les mesures de protection du patrimoine en droit du travail

- 14h00 **Les ripostes à l'instrumentalisation du patrimoine : l'exemple du droit social**
Damien Chenu, Maître de conférences en droit privé, Université d'Orléans

Les mesures de protection du patrimoine en droit des affaires

- 14h25 **Associés indéfiniment responsables et droit des entreprises en difficulté**
Catherine Vincent, Maître de conférences en droit privé, HDR, Université d'Orléans
- 14h50 **Le contournement des règles régissant le transfert des actions d'une société**
Frédéric Dournaux, Professeur agrégé des facultés de droit, Université d'Orléans
- 15h15 *Pause*
- 15h25 **Table ronde « fraude et pratique des affaires »**
- *Luc Villet, Notaire à Meung-sur-Loire*
 - *Hervé Robert, Vice-président chargé de l'instruction à la juridiction interrégionale spécialisée de Paris*
 - *Georges Teboul, Avocat, ancien membre du CNB, Paris*
 - *Reinhard Dammann, Avocat à Paris, Clifford Chance*

Les mesures de protection du patrimoine en droit fiscal

- 16h15 **L'instrumentalisation du patrimoine en droit fiscal**
Frédéric Douet, Professeur agrégé des facultés de droit, Université de Dijon
- 16h40 **Les limites de l'instrumentalisation du patrimoine en droit fiscal**
Sabrina Le Normand-Caillère, Maître de conférences en droit privé, Université d'Orléans
- 17h00 *Questions et débats*
- 17h10 *Conclusion prospective*
Bruno Dondéro, Professeur agrégé des facultés de droit, Université de Paris 1 (Panthéon Sorbonne)

Lieu du colloque

Université d'Orléans - UFR Collegium d'ITP Droit, Economie, Gestion
Rue de Blois – Campus d'Orléans la Source

Pour arriver à l'Université

En voiture depuis Paris

Prendre direction « Bordeaux » (A10), puis « Bourges » (A71) et sortir à « Orléans-Sud » (sortie n°2) en direction d'Olivet et d'Orléans La Source. Après le péage, tout droit, direction « Orléans La Source ». Suivre le panneau indiquant l'Université d'Orléans

En voiture depuis Tours / Blois

Prendre direction « Paris » (A10), prendre la sortie A71 direction « Vierzon/Orléans Centre ». Prendre la sortie n°2 vers Olivet/La Ferté Saint-Aubin. Continuer rue de Bourges. Suivre le panneau indiquant l'Université d'Orléans

Par le train

Descendre à la gare « Orléans - Les Aubrais ». Prendre le tramway ligne A, direction « Hôpital de la Source ». Compter approximativement 35 minutes de trajet jusqu'à l'Université. Arrêt « Université-Château »

Organisation scientifique

Sabrina Le Normand-Caillère, MCF
Patrice Hoang, Professeur

Renseignements & Inscriptions

COLLOQUE VALIDE AU TITRE
DE LA FORMATION CONTINUE DES AVOCATS

**Inscription obligatoire pour tous les congressistes
Autre que personnel de l'Université d'Orléans et sans emploi (joindre
justificatif) : 20,00 €**

www.univ-orleans.fr/instrumentalisationpatrimoine

Centre de Recherche Juridique Pothier - CRJP
Laurence Sallé - ☎ 02 38 41 71 52
laurence.salle@univ-orleans.fr
crijp@univ-orleans.fr

16
SEPTEMBRE
2014

COLLOQUE

ORGANISÉ PAR LE CENTRE DE RECHERCHE JURIDIQUE POTHIER
DE L'UNIVERSITÉ D'ORLÉANS
AVEC LA PARTICIPATION DU MASTER 2 DROIT DES AFFAIRES ET FISCALITÉ



L'INSTRUMENTALISATION DU PATRIMOINE

UFR Collegium d'ITP Droit, Economie, Gestion
Rue de Blois - Campus Orléans la Source
Amphithéâtre Besson

PROGRAMME ET INSCRIPTION

www.univ-orleans.fr/instrumentalisationpatrimoine

RENSEIGNEMENTS

Laurence Sallé
laurence.salle@univ-orleans.fr
crijp@univ-orleans.fr

